

**Assemblée générale
Conseil de sécurité**

Distr. générale
8 janvier 2009
Français
Original : anglais

Commission de consolidation de la paix
Troisième session**Lettre datée du 7 janvier 2009, adressée à la Représentante
permanente du Brésil auprès de l'Organisation des Nations
Unies par le Président de la Commission de consolidation
de la paix**

J'ai l'honneur de me référer à votre lettre datée du 5 janvier 2009, dans laquelle vous indiquiez que le Brésil souhaitait participer à la formation Guinée-Bissau de la Commission de consolidation de la paix.

J'ai le plaisir de vous informer que la demande formulée dans la lettre susmentionnée n'a rencontré aucune objection de la part des membres du Comité d'organisation de la Commission de consolidation de la paix. Le Brésil est donc invité à participer à toutes les réunions futures de la formation Guinée-Bissau de la Commission, conformément au paragraphe 7 b) de la résolution 60/180 de l'Assemblée générale et à la résolution 1645 (2005) du Conseil de sécurité.

Le Président
(*Signé*) Yukio **Takasu**

